

Ordination diaconale de Vincent de Labarthe 14^{ème} dimanche du temps ordinaire (C) Paroisse Saint-Pierre d'Yvetot - Terre de Caux 7 juillet 2019

Lectures de la messe : livre du prophète Isaïe (66, 10-14c) ; Psaume 65 ; lettre de saint Paul apôtre aux Galates (6, 1-7) ; Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (10, 1-12.17-20)

Homélie

« Tu quitteras ton Père et ta mère » (cf. Gn 2, 24; Mt 19, 5)

Cher Vincent, je crois savoir que tes frères et sœurs et toi avez souvent entendu cette phrase dans l'enceinte familiale. Elle est inscrite dans la Bible, dans la Genèse comme dans l'Evangile.

Tu as quitté le domicile familial en entrant en propédeutique, il y a quelques années. Aujourd'hui, Jésus te dis non pas, non seulement « quitte » mais « va ... je t'envoie » (cf Lc 10, 3).

A vrai dire, il en envoie soixante-douze deux par deux : « Allez ... je vous envoie ». J'aurais aimé que vous soyez au moins deux, voire trois ou quatre. Un temps viendra, surtout si nous écoutons Jésus dire encore et encore : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître d'envoyer des ouvriers pour la moisson » (Lc 10, 2).

Frères et sœurs, Vincent est un fruit de la prière de l'Eglise. Et qui sait si, dans notre assemblée, l'Esprit saint travaille l'un ou l'autre à répondre « me voici » comme Vincent au début de la célébration ? Qui sait si Dieu ne veut pas aujourd'hui exaucer à nouveau notre prière et notre belle marche des vocations à la suite de Notre-Dame de Bonsecours. En tous les cas, aujourd'hui, disons merci.

Frères et sœurs, Vincent devient diacre non pas pour rester à la maison, pas plus au séminaire que dans un presbytère. Plus que jamais, nous comprenons que notre ordination nous constitue missionnaires. Jésus met une double condition avant de préciser la mission.

La première condition est de ne prendre « ni bourse, ni sac, ni sandales » (Lc 10, 4). Ne t'inquiètes donc pas, Vincent, les sandales ne sont pas obligatoires pour Jésus! Tu t'engages sur un chemin de pauvreté, sur un chemin d'une vie simple. Le célibat n'est pas le moindre des signes de notre vie simple et pauvre. C'est un chemin de liberté, en vérité de libération. S'il y a peu de risque que tu t'enrichisses, demeure pour nous, prêtres ou évêque, la tentation de s'approprier des choses ou une mission, pire des personnes. Ce sont les abus que notre Pape dénonce avec fermeté. Déjà Jésus doit expliquer à ses disciples que ce qu'ils vivent c'est grâce à Dieu, grâce au choix de Dieu « d'inscrire leurs noms dans les cieux » (Cf. Lc 10, 20).

La seconde condition est proche : « ne saluez personne en chemin » (Lc 10, 4). Cela peut paraître curieux. Un peu plus loin, Jésus dit : « ne passez pas de maison en maison » (Lc 10, 7). Cela veut dire n'acceptez pas les mondanités. Frères et sœurs, n'invitez pas vos prêtres parce que vous aimez bien recevoir des prêtres à votre table et que cela vous ferait honneur. Invitez—les en leur demandant de vous aider à vous approcher du Christ, à prier avec vous, chez vous, peut-être

avec quelques voisins. Pour Vincent, cela tombe bien, il a une longue expérience de la prière à la maison.

Avant d'entendre les conseils, Vincent entends bien Jésus te dire ta mission, notre mission : « Allez ... dans toute maison où vous entrerez, dites : 'Paix à cette maison' ... guérissez les malades, dites-leur : le Règne de Dieu s'est approché de vous » (Lc 10, 3.6.9). Je rends grâce à Dieu pour les serviteurs de la mission, ici à Yvetot, en particulier ceux qui font la paix et vont vers les malades.

Comment ne pas penser à l'hospitalité ? Je pense à cette Maman qui vient de me dire que sa fille de neuf ans insiste pour aller à Lourdes. Elle lui dit : il va falloir te lever tôt! Encouragez-la plutôt!

Comment ne pas pensez à l'aumônerie de l'hôpital? Même si l'administration n'en veut plus, nous ne cesserons pas d'aller vers les malades. Même si l'administration ne veut plus de nous, nous ne déclarerons pas la guerre car nous sommes des serviteurs de la paix.

La mission que donne Jésus, c'est la paix. Vincent, diacre, tu annonceras : « Frères et sœurs, donnez-vous la paix ».

Jésus veut la paix. Pourtant, il n'hésite pas à dire : « Je vous envoie comme des Agneaux au milieu des loups » (Lc 10, 3). La paix de Jésus n'est pas mièvrerie. Elle s'appuie sur la vérité que tu auras à proclamer, parfois à faire vivre, comme la correction fraternelle, charité si délicate et si nécessaire. Un père de l'Eglise dit que si Jésus envoie ses disciples deux par deux, c'est pour cela, pour éprouver la vie fraternelle, pour leur permettre de se corriger fraternellement.

Vincent, tu es ordonné à une époque où des loups sont revenus en France, certes bien plus au sud qu'Yvetot. Mais, tu ne seras pas toujours accueilli, comme Jésus l'a annoncé aux disciples. Sois attentif à ce que ce soit pour une bonne raison. L'unique bonne raison, c'est la Parole du Christ que tu dois annoncer et vivre en communion avec moi-même et mes successeurs, dans le respect et l'obéissance.

La paix profonde, comme tu en as fait l'expérience, se trouve plus facilement en allant vers les plus pauvres. Jean Vanier, fondateur de l'Arche, en a témoigné auprès de toi. En t'ordonnant, je ne fais pas de toi un militant ou un combattant de plus, mais un nouveau témoin du Christ Luimême.

Puisses-tu rendre grâce chaque soir en pensant à ceux que tu rencontres en disant dans ta prière : « Le Règne de Dieu s'est approché » (Lc 10, 9.11) que tu aies été reçu ou non.

Garde toute ta vie cette joie dont parle le prophète Isaïe : « Comme un enfant que sa mère console, ainsi je vous consolerai ... Vous verrez, votre cœur sera dans l'allégresse » (Is 66, 13-14).

Frères et sœurs, accueillons l'ordination de Vincent comme une consolation que Dieu nous offre comme une mère console ses enfants. Vincent, frères et sœurs, chacun de nous, laissons-nous aimer comme les enfants du Père qui a aussi la tendresse d'une mère, laissons notre cœur se dilater.

Oui, vos noms sont inscrits dans les Cieux!

▼ Dominique Lebrun Archevêque de Rouen.